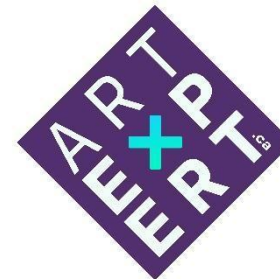


Un Conseil des arts à Gatineau ?

Présentation du rapport à la Commission des arts, des lettres et de la culture

24 septembre 2025



ACCUEIL ET MISE EN CONTEXTE

- 1) Mandat
- 2) Démarche
- 3) Exploration de modèles au Québec - Principaux constats
- 4) Discussions avec le milieu - Principaux constats
- 5) Exploration de scénarios
- 6) Pistes de réflexion
- 7) Pistes de recommandation

Mandat

Objectif : Aider la Ville de Gatineau à évaluer la pertinence d'implanter un conseil des arts municipal.

Considérations :

- Prendre en compte les besoins du milieu
- Évaluer les rôles, responsabilités et capacités de la Ville
- Prendre en considération les programmes gérés par la Ville
- Analyser les conditions et ressources nécessaires à l'implantation d'un conseil des arts municipal
- Comparer avec des modèles existants
- Proposer des scénarios applicables à Gatineau.



Démarche

1 – Analyse du contexte Mars 2025

- Portrait de l'écosystème culturel à Gatineau
- Analyse des programmes de soutien existants
- Recherche documentaire et collecte de données - Modèles de CA existants

2 – Analyse comparative Avril 2025

- Analyse comparative avec 3 modèles de CA au Québec : Longueuil, Saguenay et Montréal

3 – Synthèse Mai et juin 2025

- Identification des forces, faiblesses, menaces et opportunités
- Élaboration de pistes de recommandations et éléments de réflexion
- **Livable 1 : rapport provisoire 1 incluant la synthèse des analyses**

4 – Atelier de travail 20 juin 2025

- Atelier animé avec les membres de la CACLP et des invités concernés
- **Livable 2 : rapport provisoire 2 avec les conclusions de l'atelier et pistes de recommandation**

5 – Rapport final et présentation Automne 2025

- Finalisation du rapport, préparation de la présentation à la CACLP
- **Livable 3 : Rapport final et présentation à la CACLP**

Exploration de modèles au Québec

Principaux constats

La comparaison avec trois autres villes montre qu'il n'existe pas de modèle unique :

- Montréal a misé sur une délégation totale au CAM de la gestion des programmes de soutien aux organismes et aux artistes avec un appui de la Ville fort (90 % du budget) et des leviers de financement philanthropique, notamment le parrainage fiscal.
- Longueuil a choisi une structure plus petite, dédiée aux artistes. Ce conseil gère notamment les programmes et bourses aux artistes, les résidences d'artistes et sert d'ambassadeur de leurs besoins auprès de la Ville. La Ville finance ce conseil à hauteur de 95 %.
- Saguenay a choisi, après vingt ans d'opération, de transférer de nouveau à la Ville la gestion des programmes de subvention aux organismes de création et les bourses aux artistes. Le conseil demeure actif et se concentre désormais sur les activités philanthropiques. Jusqu'à présent, la Ville octroyait un soutien financier de 75 %.

Discussions avec le milieu

Principaux constats

L'atelier de travail avec la Commission et des organismes invités s'intéressait à 3 enjeux qui peuvent alimenter la réflexion sur la création d'un conseil des arts :

- Les jurys et les critères artistiques
- La gouvernance et la prise de décision
- La diversification du financement

Une première partie, sous forme de station : les groupes devaient voter pour répondre à la question : *Selon vous, qui, d'un conseil des arts ou de la Ville, est le mieux placé pour gérer les programmes en arts et culture à Gatineau ?*

À la fin de cet exercice, la majorité des participants étaient en faveur d'un conseil des arts.

Dans une deuxième partie, sous forme d'exercice stratégique, les participants devaient réfléchir aux FFOM de chacun des enjeux, selon qu'ils relevaient de la responsabilité de la Ville ou d'un conseil des arts.

Discussions avec le milieu

Principaux constats

Lors de la plénière, les participants s'entendent sur le fait que :

- La Ville offre de la stabilité, des réseaux et une compétence territoriale
- Un conseil des arts propose plus de souplesse, de spécialisation, une autonomie et des leviers vers de nouveaux financements.

Cependant,

- La Ville repose sur une structure administrative complexe
- Un conseil a besoin d'un soutien structurel et politique clair pour fonctionner efficacement sans compromettre sa pérennité.

De nouvelles questions ont émergé :

- Est-ce le rôle d'une Ville de s'occuper des artistes et des organismes culturels professionnels ?
- Est-ce une dépense de déléguer une compétence à un organisme affilié ?
- Est-ce que le Service des arts pourrait intégrer le soutien aux artistes ?
- Qui va déterminer le mandat d'un conseil des arts ?
- Quelle est sa pérennité financière à long terme ?
- Est-ce que son financement mettrait en péril les sommes dédiées aux artistes et organismes ?

Exploration de scénarios

Scénario	Délégation complète	Mandat spécialisé
Description	La Ville délègue la gestion de l'ensemble des programmes à un Conseil des arts autonome, à l'image de Montréal.	Les programmes destinés aux organismes demeurent gérés par la Ville, mais un nouvel organisme serait créé pour soutenir directement les artistes.
Forces	Clarification des rôles, diversification des revenus possible, spécialisation de l'organisme .	Maintien de la continuité pour les organismes, création d'un guichet dédié aux artistes.
Faiblesses/ Limites	Besoin d'un financement important et stable, coûts d'implantation élevés.	Risque d'avoir deux systèmes parallèles, manque d'envergure si moyens insuffisants, soutien de la Ville essentiel.
Conditions de réussite	Financement pluriannuel indexé, gouvernance représentative et indépendante.	Définition claire des mandats respectifs Ville / nouvel organisme.

Pistes de réflexion

L'exploration des scénarios et des investissements nécessaires à leur mise en place ne nous a pas permis de démontrer que la Ville :

- A les capacités financières d'appuyer la création d'un conseil des arts
- Peut investir dans un conseil sans que les sommes disponibles aux artistes et aux organismes ne soient pas affectées

Par ailleurs, il est difficile de conclure qu'un conseil des arts :

- A la capacité de générer des revenus en philanthropie (étude en cours)
- Répondrait mieux aux besoins exprimés par le milieu.

Il reste aussi à consulter les artistes car très peu d'entre eux étaient présents lors de l'atelier de travail.

Il ressort de l'analyse de l'écosystème gatinois qu'il existe des organismes sur le territoire dont les missions peuvent répondre à l'un des trois enjeux identifiés lors de l'atelier (jury, gouvernance, finance).

Pistes de recommandations

- Reporter la décision d'implanter un conseil des arts à Gatineau
- Poursuivre la réflexion relative aux enjeux prioritaires qui ont été identifiés dans la démarche
- Mettre en place un chantier de réflexion mené par un comité composé de :
 - Représentants du milieu culturel et du milieu des affaires
 - Parties prenantes du milieu à qui certaines tâches pourraient être confiées
- Examiner les mécanismes de soutien les plus adaptés aux réalités locales, notamment le parrainage fiscal, en s'appuyant entre autres sur les constats de l'étude en philanthropie.
- Suivre l'évolution et les retombées du nouveau PSOC et ajuster les stratégies en conséquence.

Ce chantier peut amener à la création d'un modèle hybride qui n'a pas encore d'équivalent et qui serait propre à Gatineau.



Merci !